

L'association Pierre Clément, créée le 10 décembre 1986 et reconnue mission d'utilité publique depuis le 19 août 1991, œuvre localement en Alsace-Moselle dans le bénévolat d'accompagnement de personnes gravement malades et/ou en situation de fin de vie et/ou de deuil.

LES MISSIONS

Avec l'accord express de la personne accompagnée et sans aucune contrepartie, le bénévole assure :

- une présence et/ou une écoute auprès du malade,
- un soutien aux personnes vivant la maladie grave d'un proche,
- un soutien aux personnes en deuil.

LES VALEURS

L'association, conformément à ses statuts, s'inscrit dans une démarche de solidarité et de gratuité, de discrétion et de confidentialité.

Toutes les croyances philosophiques et religieuses, les opinions et les convictions sont à respecter et toute propagande et prosélytisme sont à proscrire.

Elle s'engage à accompagner les malades et leurs proches avec respect, bienveillance et tolérance.

Ces valeurs doivent inspirer l'ensemble des relations au sein et au nom de l'Association Pierre Clément en toutes circonstances et en tous lieux.

L'ASSOCIATION ET LES BÉNÉVOLES

L'association a l'obligation d'assurer :

- la sélection,
- la formation et le suivi de ses bénévoles.

Les bénévoles ont l'obligation de :

- suivre la formation initiale dans son intégralité,
- d'être régulier dans leurs accompagnements,
- d'assister aux groupes de paroles mensuels.

L'engagement du bénévole implique l'adhésion aux valeurs et au fonctionnement de l'association. Sa participation, aux formations continues et à la vie de l'association, est vivement recommandée.

LES LIEUX D'INTERVENTION

Les bénévoles interviennent en établissements hospitaliers, en maisons de retraite et à domicile ; toute autre demande fait l'objet d'une concertation.

En tant qu'acteur complémentaire de l'équipe soignante, le bénévole respecte les règlements de fonctionnement inhérents à chaque lieu.

LES RESSOURCES

L'association se doit de donner aux bénévoles les outils pour garantir des accompagnements adaptés :

- formation initiale et formation continue,
- accès à la bibliothèque,
- supervision en groupes de paroles.

La direction reste disponible et à l'écoute de chaque bénévole.

Validé par le conseil d'administration, Strasbourg, le 20 octobre 2018 Le directeur, Thierry PRAUD

La présidente, Yolande JUNG